

L'ENTREPRISE PARTENAIRE

Acteur clé de l'alternance et de l'insertion professionnelle inclusives.

Bénéficie pleinement des compétences très spécifiques et reconnues des adultes TSA-SDI en milieu professionnel.

Participe à la montée en qualification sociale et professionnelle du stagiaire, sur le poste de travail et en partenariat avec les intervenants du dispositif Pass P'As.

Partenaire dans la réussite et la sécurisation des parcours professionnels

Quelles entreprises sont concernées ?

Toute entreprise ou employeur souhaitant participer de façon innovante à l'insertion professionnelle d'adultes TSA-SDI. L'entreprise répond ainsi également à ses Obligation d'Emploi de Travailleurs en situation de Handicap (OETH).



ESRP BEAUVOIR - Groupe UGECAM Ile-de-France
33 AVENUE DE MOUSSEAU
91035 EVRY CEDEX



CONTACTS

Gilles MARTI

Inès PENA

01 74 57 44 83

passpas91@gmail.com

www.esrp-beauvoir.fr/dispositif-pass-pas



INSERTION

PROFESSIONNELLE

des personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)

Sans Déficience Intellectuelle

Un dispositif pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme Sans Déficience Intellectuelle (TSA-SDI) au travers d'un parcours d'accompagnement inclusif et immersif complet qui intègre :

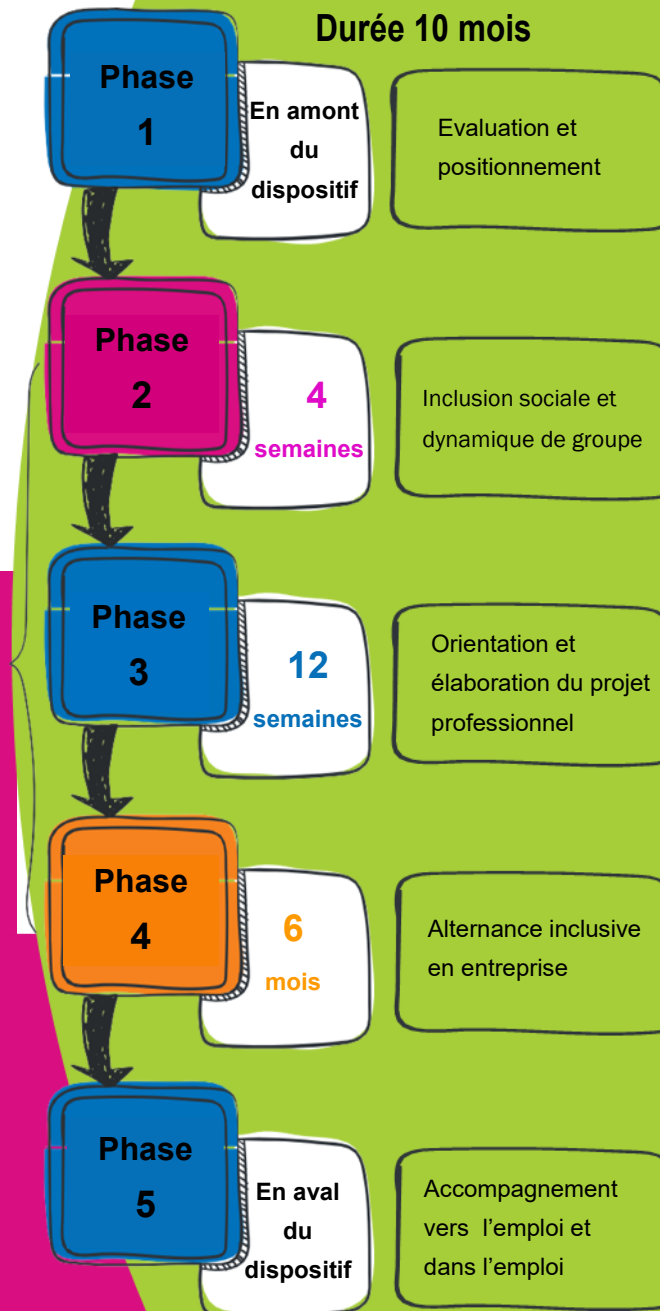
- La définition d'un projet professionnel tenant compte des spécificités TSA-SDI individuelles
- La définition d'un projet de vie (professionnel et social) selon une approche multidirectionnelle tenant compte des spécificités TSA-SDI individuelles
- L'accompagnement vers une meilleure inclusion sociale (vie en entreprise, vie en groupe, ...)
- L'insertion professionnelle en milieu ordinaire accompagné (Entreprises sensibilisées aux spécificités des personnes TSA-SDI et accompagnées dans leur accueil)

A qui s'adresse Pass P'As et dans quels objectifs ?

- Aux adultes titulaires d'une RQTH et diagnostiqués médicalement comme présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme, Sans Déficience Intellectuelle, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé et du guide d'appui relatif aux Troubles du Spectre de l'Autisme édité par la CNSA. L'inclusion professionnelle est accessible quels que soient le secteur professionnel, le type ou le niveau de formation initiale et l'existence ou non d'une expérience professionnelle préalable.
- Aux environnements professionnels du milieu ordinaire (Entreprises), accueillant les adultes TSA-SDI, afin de les sensibiliser à la spécificité propre de ces situations de handicap et ainsi de les accompagner vers une expérience et une insertion professionnelle réussie pour l'entreprise et la personne TSA-SDI. L'entreprise participe ainsi de façon impliquée à l'emploi d'un travailleur en situation de handicap (OETH).

Un dispositif en 5 étapes

Durée 10 mois



Un accompagnement individualisé et une approche pédagogique adaptée à chaque stagiaire

Phase 1 Evaluation et positionnement

Entretien d'anamnèse et de positionnement
Entretien professionnel

Phase 2 Inclusion sociale et dynamique de groupe

Cette phase d'observation et d'inclusion sociale a pour objectif d'évaluer le potentiel d'employabilité de l'usager et de lui permettre de se familiariser avec un nouvel environnement social par le biais d'ateliers d'habiletés sociales.

Phase 3 Orientation et élaboration du projet professionnel

Cette phase élabore un projet professionnel en fonction des compétences et capacités du stagiaire et de la spécificité de sa situation de handicap.

Elle s'appuie sur la poursuite des ateliers d'habiletés sociales renforcés par un entraînement visant à développer les habiletés professionnelles.

Elle intègre l'étude, puis la recherche de l'environnement de travail en entreprise adapté au stagiaire, mais aussi l'accompagnement des entreprises à la compréhension et à l'accueil, dans des conditions optimales du stagiaire TSA-SDI.

Phase 4 Alternance inclusive en entreprise

Il s'agit d'une alternance accompagnée en entreprise, permettant une montée en compétences et en qualification en lien avec l'emploi occupé et un entraînement des habiletés professionnelles nécessaires au maintien sur le poste de travail. L'accompagnement des entreprises à la compréhension et à l'accueil d'un adulte TSA-SDI est poursuivi.

Phase 5 Accompagnement vers l'emploi et dans l'emploi

Il a pour enjeu de sécuriser le parcours en maintenant un niveau de soutien adapté à la situation de chaque stagiaire en fin de phase 4 mais aussi en post-dispositif, par la mise en place d'un relais par la coordination des actions de l'ensemble des acteurs intervenant auprès de l'usager, un appui RH et la poursuite du conseil auprès des entreprises.